



Plainte pour diffamation...

Par **amity95**, le **16/03/2008** à **17:13**

Bonjour, j'aurais besoin d'un petit conseil.

Des propos peu sympathiques, si je puis dire ont été porté à l'encontre de mon père sur un blog

J'aimerais savoir si mon père pourrait porter plainte pour diffamation ou autres pour des propos tels que ceci:

"Au milieu de tous ces noms figure celui de Monsieur Claude ***** qui est responsable du personnel à la Mairie. Certainement cadre A de la fonction publique territoriale, cette personne a le devoir absolu de réserve, d'impartialité et de neutralité. De là à penser que cette personne et les cadres qui l'entourent font des pressions sur ses subalternes, il n'y a qu'un pas. Je plains et je suis de tout coeur avec le personnel de Mairie et tous les agents territoriaux qui doivent subir ce **dictact stalinien**. Ces personnels qui ont fait la chasse aux sorcières depuis tant d'année, ont ils peur d'un coup de boorerang en retour?"

Merci d'avance...